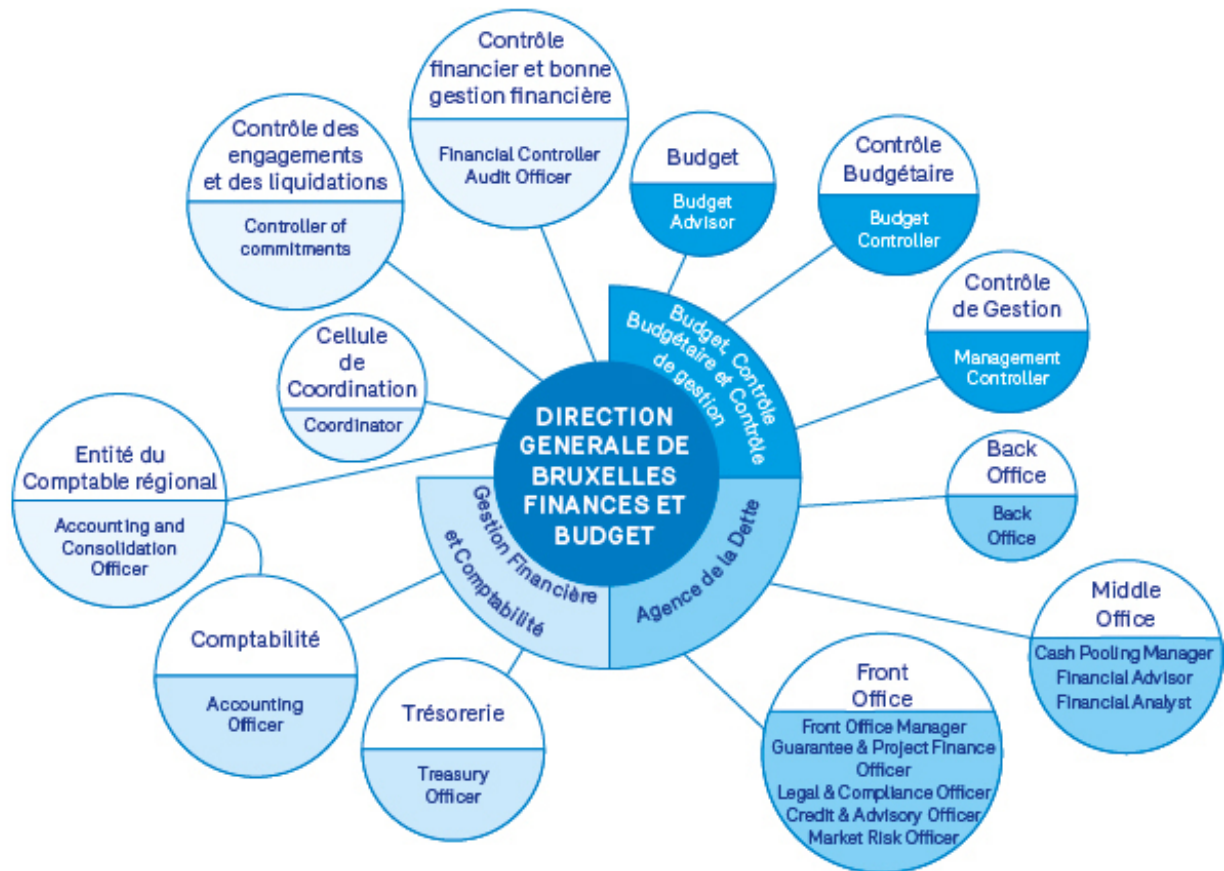


Nos métiers



Budget, Contrôle budgétaire et Contrôle de gestion

- **Budget Advisor**

Cette personne donne des avis sur les propositions de moyens budgétaires dans le cadre de l'élaboration du budget. Ces avis traitent du respect, ou non, des instructions données par le Ministre des Finances et du Budget et par le Gouvernement (par exemple taux de croissance maximal).

En outre, cette personne apporte des conseils en matière budgétaire à ses différents interlocuteurs.

- **Budget Controller**

Cette personne donne des avis sur les dossiers proposés à la décision du Gouvernement ou des ministres ayant un impact sur le budget (en dépenses ou en recettes). Ces avis traitent du respect, ou non, des règles budgétaires.

- **Management Controller**

Cette personne centralise toutes les données en rapport avec le taux de réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels de la Région. Elle analyse ces données et les présente dans des rapports périodiques.

Agence de la Dette

- **Back Office**

Cette personne gère les ordres de paiement et les recettes en rapport avec la gestion de la dette directe et des placements de plus d'un mois du SPRB. Il/elle introduit tous les contrats dans l'ERP du SPRB, établit l'échéancier des cash flows et assure le suivi de leur réalisation.

- **Cash Pooling Manager**

Cette personne gère la centralisation des trésoreries régionales au sein du Centre de coordination financière pour la Région de Bruxelles-Capitale. Il/elle coordonne les flux financiers et veille à la liquidité du cash pooling. Il/elle établit les dotations de fonctionnement des institutions centralisées.

- **Financial Advisor (Middle office)**

Cette personne analyse des dossiers financiers qui lui sont soumis, pour avis et commentaire. Il/elle conseille le SPRB et/ou les institutions régionales en matière de gestion financière.

- **Financial Analyst (Middle office)**

Cette personne est responsable de la gestion de l'information en matière de dettes directes, garanties et consolidées. Il/Elle intègre les données financières et les analyse au moyen d'outils analytiques et statistiques. Il/Elle établit les indicateurs stratégiques permettant d'évaluer la gestion de la dette régionale, tels que la durée, la liquidité, la structure Taux fixe/Taux variable, le coût moyen. Il/Elle réalise des projections pluriannuelles des charges de la dette du SPRB sur base de scénarios macro-économiques.

- **Front Office Manager (Front Office)**

Cette personne est responsable de la gestion des différents portefeuilles ou risques financiers (dette directe, dette garantie, dette consolidée, portefeuille de tiers). Il/Elle propose des stratégies à l'autorité, négocie et conclut les opérations financières (prêts, emprunts, dérivés, etc.) au nom de la RBC. Il/Elle négocie avec les entités en demande de la garantie régionale. Il/Elle coordonne les expertises des agents du Front Office.

- **Legal & Compliance Officer (Front Office)**

Cette personne est responsable de la mise en conformité des opérations financières avec les cadres réglementaires financiers (EMIR, Mifid, ISDA etc.). Il/Elle veille au respect des obligations contractuelles liant la Région à ses partenaires financiers au travers des opérations financières conclues. Il/Elle effectue des analyses juridico-financières et des recommandations (montages financiers etc.).

- **Guarantee & Project Finance Officer (Front Office)**

Cette personne est responsable du nouveau processus d'octroi des garanties régionales. Il/Elle est chargé de suivre les bénéficiaires dans le temps afin de mettre à jour le profil de risque et de détecter des signaux de risques éventuels. Il/Elle produit des avis spécifiques, des alertes ainsi que des analyses de fond (dont sectorielles).

- **Market Risk Officer (Front Office)**

Cette personne est responsable du suivi en temps réel des indicateurs de marché financier (taux, volatilité, etc.) liés aux différents portefeuilles ou risques gérés par le Front Office, au moyen d'outils tels que Bloomberg et Reuters.

- **Credit & Advisory Officer (Front Office)**

Cette personne est responsable de la consolidation financière des portefeuilles des entités régionales (à consolider selon Eurostat - SEC2010). Il/Elle rassemble et met à jour les engagements financiers des entités consolidées, y détecte les éléments de risques intrinsèques et agrège ces positions avec celles de la dette directe afin d'offrir une compréhension générale du portefeuille régional consolidé. Il/Elle conseille et participe à la recherche de financements pour les entités en demande.

Gestion financière et comptabilité

- **Le comptable centralisateur des dépenses**

Cette personne est chargée de donner au caissier, dans la limite des liquidités disponibles, et conformément aux ordres émis par les ordonnateurs compétents, des ordres de paiements, des virements internes ou externes. Il est chargé des opérations à court terme de moins de trente jours et gère les comptes nécessaires à l'inscription des transactions relatives aux produits de prêts ou de placements d'excédents, ainsi que les comptes ouverts pour l'imputation des intérêts.

- **Le comptable du contentieux**

Cette personne est chargée de la gestion des ordres de paiement dont la condition relative à l'identité du créancier pour l'établissement du droit constaté n'est plus rencontrée lors du paiement ou des ordres de paiement contestés notamment en cas d'arrêt, de saisie, d'opposition, d'endossement ou de cession.

Les ordres de paiement entachés d'un litige lui sont transmis par le comptable centralisateur des dépenses qui, par l'intermédiaire de son compte, crédite le compte du comptable du contentieux du montant correspondant. Ce dernier compte est, dès lors, débité au moment du paiement effectif aux ayants droit.

- **Le comptable des fonds en souffrance**

Cette personne est chargée de la gestion des ordres de paiement non exécutés notamment pour cause de créancier ou de bénéficiaire inconnu, de décès ou de changement d'adresse.

Les ordres de paiement susmentionnés lui sont transmis par le comptable centralisateur des dépenses qui, par l'intermédiaire de son compte, crédite le compte du comptable des fonds en souffrance du montant correspondant. Ce dernier compte est, dès lors, débité au moment du paiement effectif aux créanciers.

- **Accounting Officer**

Il est chargé de l'enregistrement des écritures comptables journalières et/ou de tenir certains comptes. Il rassemble, coordonne et vérifie les données comptables dont il a la responsabilité.

- **Consolidation Officer**

Cette personne est chargée d'établir le compte consolidé d'un groupe d'organismes. Pour cela, il rassemble et retraite les différentes comptabilités des organismes qui composent ce groupe comme si elles ne formaient qu'une seule entité économique.

- **Internal Accounting Controller**

Cette personne est chargée d'analyser la fiabilité des informations financières, de mesurer l'efficacité et l'efficience des opérations et de contrôler la conformité aux lois, règlements et

procédures en vigueur. Il demande que l'on procède aux éventuelles régularisations.

Contrôle des engagements et des liquidations

- **Controller of commitments**

Cette personne vérifie la bonne application des dispositions légales et réglementaires, notamment les principes budgétaires, les règles relatives aux marchés publics ainsi que celles relatives à l'octroi de subventions.

Contrôle financier et de bonne gestion financière

- **Financial Controller**

Cette personne est chargée de contrôler notamment les comptes de gestion des comptables-trésoriers et des attachés économiques et commerciaux, d'exercer le contrôle des subventions des Fonds structurels européens et d'assurer le contrôle de la bonne gestion financière, en ce compris les subventions régionales.

- **Audit Officer**

L'auditeur est membre du Groupe des Auditeurs européens chargé de co-auditer les dépenses des bénéficiaires de sa juridiction financées par les programmes européens de coopération territoriale.